

RW 01 **Entre Vercors et Dévoluy**  
**Du 8 au 9 octobre 2011**



**Du 21 au 22 mai 2011**

Organisateur : Yann LE TOUMELIN

Face Ouest du Grand Ferrand

***Fiche technique modifiée le 19/08/2011***

**Nombre de participants** (hors organisateur) : 7

**Niveau: soutenu**, vitesse en montée 400m/h, sortie s'adressant à des randonneurs habitués à des dénivelés journaliers de 1500 m et des journées de marche de 8 heures.

**Coût prévisionnel** : 50€ comprenant 1 nuit en demi-pension en gîte d'étape, les frais administratifs CAF, les frais d'organisation (courrier, tel, cartes, etc.), mais ne comprenant pas les repas du midi, la 1<sup>ère</sup> nuit à l'hôtel, les en-cas et boissons diverses, ni les transports SNCF.

Compter 7€ supplémentaires pour les Cafistes non membres des Associations d'Ile-de-France.

**Inscription** : 50€ à verser au secrétariat du CAF IdF, 12 rue Boissonade 75014 Paris.

**Programme :**

Les temps de marche indiqués ne tiennent pas compte des pauses.

***Vendredi 7 octobre:***

En fin d'après-midi, prendre un train au choix à Paris Gare de Lyon pour Grenoble. Nuit à l'Hôtel des Alpes 45 avenue Félix Viallet (à 100m de la gare) où des chambres à 2 lits sont déjà réservées à mon nom. Le dîner sera à la charge du participant (Dans le train ou ailleurs).

***Samedi 8 octobre:***

.Le petit déjeuner sera tiré du sac dans le TER qui partira de Grenoble à 8h13. Arrivée à Lus la Croix Haute à 9h40.

Itinéraire : Mas Bourget (alt 1100m), Gorges de Vallauris et montée au Col Priau (alt 1548m), Montagne de Paille (montée hors sentier sur 300m de dénivelé), Col de la Croix. En fonction de la météo et du temps restant, 2 options se présentent : Redescente directe vers la Jarjatte ou poursuite de la montée vers le Lac du Lauzon (alt 1950m) pour redescendre à la Jarjatte via la cabane Fleyrard. Nuit en demi pension au gîte d'étape « Valgabondage », La Jarjatte, 26620 Lus la Croix Haute (tel : 04 92 58 52 88 / Catherine GROS; 80€ d'arrhes, 36,35€ par personne en demi pension).

Dénivelés : + 900 m option 1 ou 1400m option 2; Temps : 6h15 option 1 et 7h30 option 2.

### ***Dimanche 9 octobre:***

Itinéraire : Départ du gîte à 8h00. Montée au Pic de l'Aigle (alt 1739m), descente au Col Priau puis remontée vers le Nord sur la crête menant à la Pointe Feuillette puis le Col de la Chante (alt 1580m), redescente à la Gare de Lus la Croix Haute ; TER à Lus la Croix Haute à 18h18, arrivée à Grenoble à 19h44 puis départ TGV à 20H05, arrivée à Paris-Gare de Lyon à 23h07.

Dénivelés : + 1100 m ; Temps : 6h30

**Cartes** IGN 1/25 000 n°3337 OT « Dévoluy » et n°3237 OT « Glandasse ».

**Transport** : Voyage en train à la charge du participant. **Attention !**, la SNCF ne met pas automatiquement en vente les billets TER 3 mois avant le départ. Il se peut même qu'on les prenne le jour même au guichet de la gare.

Taxi (pour info) : Taxis Thérond à Aspres sur Buech et Veynes / 0492586013 / 0680717123 / 0683877014.

**Argent** : Peu ou pas de distributeurs sur notre itinéraire ; donc à chacun de prendre suffisamment d'argent pour ses propres besoins.

**Téléphone portable** : Merci d'emmener votre téléphone portable afin de capter au moins l'un des trois réseaux (SFR, Orange, Bouygues) en cas de nécessité.

**Équipement** (liste non exhaustive): Chaussures de randonnée déjà rodées, bâtons de marche avec collerette, guêtres, vêtements de pluie, coupe vent, polaire, bonnet et gants, lunettes et crème solaire, gourde(s) 2L, pharmacie personnelle, drap de couchage « sac à viande ». Pas de superflu ! : Le poids du sac ne doit pas dépasser 12Kg pour une sortie de 2 jours.

**Médecin** : Dr Dany CHARETIERS / 04 92 58 50 10. Dr Marie DUCHIRON à Aspres sur Buech / 04 92 58 61 42.

**Météo locale**: 08 99 71 02 **26** (Drôme) ou **38** (Isère).

**Contact et renseignements complémentaires** :yann.letoumelin « at » paris.fr, téléphone : 06 18 18 73 47.

**Ce programme est indicatif et peut être modifié ou adapté si nécessaire par l'organisateur en fonction des aléas, et notamment météorologiques.**

*Programme rédigé initialement le 18 juin 2011 et modifié le 19 août suite à la suppression des trains de nuit par la SNCF pour travaux.*